

REVACIL+

1 - IDENTIFICATION DES SUBSTANCES :

NOM GENERIQUE

Désinfectant sans chlore

UTILISATIONS

Produit désinfectant cationique, utilisé pour le traitement des eaux de piscines.

FABRICANT

MAREVA PISCINES ET FILTRATIONZ.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France
Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence

FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Produit irritant pour les yeux (avant dilution).

INHALATION

En cas de brumisation du produit seulement, provoque la toux. Laisse un goût amer dans la gorge.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Substances utilisées dans la préparation :

1) 70-80% de P.H.M.B. = Poly Hexa Méthylène Biguanide = Chlorhydrate de Poly(imino imido carbonylimino hexaméthylène Biguanide) à 20%

N° C.A.S. = 32289-50-8 ou 27083-27-8 ou 91403-50-8

Classification : Xi, R36/37/38 R41

2) 5-15% de Chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé à 60%

N° C.A.S. = 25988-97-0

Classification : N, R50

3) <10% d'Acide (nitrilotris(méthylène))trisphosphonique à 50%

N° C.A.S. = 6419-19-8

N°CE = 229-146-5

Classification : Xi, R36

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Attention : Enlever immédiatement tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage). En cas d'irritations, consulter un médecin.
INGESTION	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.
INHALATION	Transporter la personne à l' air frais. Se rincer la gorge à l'eau potable.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES	L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques (Cox, Nox)
MOYENS D'EXTINCTION	- autorisés : tout moyens. - déconseillés : aucun.
EQUIPEMENTS DE PROT.	Equipement usuel de lutte contre l'incendie, pas d'équipement spécifique.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTIONS INDIVID.	Se tenir éloigné d'éventuelles projections.
METHODE DE NETTOYAGE	- Déversement limité laver à grande eau - Déversement important absorber sur un support neutre (sable,...) à évacuer avant de laver à grande eau.
ATTENTION	Le produit peut être glissant en début de lavage à grande eau. Il reste collant sur les zones souillées insuffisamment rincées

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATION	Pas de risque particulier.
STOCKAGE	Conserver le récipient bien fermé. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir à une température > 6 °c (42.8 F), sinon le produit se trouble et précipite (solide blanc gélatineux en fond du contenant). Il est à nouveau limpide et garde ses propriétés après un long temps de chauffage sous une vive agitation Les matériaux : <u>recommandés</u> : polyéthylène, polypropylène, PVC, aciers inox. <u>déconseillés</u> : matériaux métalliques (Cu, Fe, Zn, aciers noirs,...), ainsi que certains types de "caoutchouc".

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION DES MAINS	Porter des gants.
PROTECTION DES YEUX	Porter des lunettes.
PROTECTION DU CORPS	Porter des vêtements de travail appropriés.
PROTECTION RESPIRATOIRE	: Pas nécessaire, sauf en cas de manipulation pouvant générer une brumisation.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: liquide (solution aqueuse)
COULEUR	: bleu ciel
ODEUR	: organique
pH à 25°C	: 3.00-3.50
TEMPERATURES	- de congélation: env - 10 °C - d'ébullition > 100 °C - de décomposition de la matière active > 200 °C
POINT D'ECLAIR	non concerné
PROPRIETE COMBURANTE	non concerné
DENSITE	: 1.07-1.08g/cm ³
VISCOSITE DYNAMIQUE	: 1,51.10 ⁻³ Pa.s
SOLUBILITES	- soluble dans l'eau en toutes proportions

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE	Le produit est stable entre +10 et +75 °C
REACTIVITE	Aucune réaction spontanée ni d'incompatibilité susceptible de générer une réaction violente.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

TOXICITES AIGUES du composant principal	DL 50 chez le rat > 2000 mg/kg. - par ingestion (chez le rat) = 660 mg/kg non toxique pour l'être humain. - par voie cutanée (chez le rat) > 5ml/kg : le produit concentré est très faiblement toxique, le produit est non toxique aux doses d'utilisation. - par inhalation le produit n'est pas toxique.
IRRITATIONS	- yeux irritant - peau irritant en cas de contact prolongé.
SENSIBILISATION	non sensibilisant
TOXICITE SUB-CHRONIQUE	Aucune.
CANCERIGENE	non.
MUTAGENE	non.
TERATOGENE	non.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Les données écologiques suivantes se réfèrent au Chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé
(N°CAS: 25988-97-0)

EFFETS ECOTOXICOLOGIQUES

Toxicité pour les poissons (CL50) : 0,27mg/L
Espèces: poisson zèbre
Toxicité aiguë
Durée d'exposition: 96h
Méthode: OCDE Ligne directrice 203

Toxicité pour les daphnies (CE50) : 0,14mg/L
Espèces: Daphnia magna
Immobilisation
Durée d'exposition: 48h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues (ErC50) : 0,18mg/L
Espèces: Scenedesmus sp
Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries (CE50) : 150mg/L
Espèces: boue activée
Inhibition de la respiration
Durée d'exposition: 3h
Méthode: OCDE 209

MOBILITE

Comportement dans les compartiments de l'environnement : Adsorption/sol
Immuable

PERSISTANCE ET DEGRADABILITE

Stabilité dans l'eau : Dégradation abiotique
hydrolytiquement stable
Dégradation par périodes de demi-vie: >361 d
pH: 4-9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Biodégradabilité : Essai de Sturm modifié : 81%
Période d'essai : 28 d
Méthode: OECD 301B

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

DECHETS Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

EMBALLAGES SOUILLES Rincer plusieurs fois à l'eau et verser les eaux de rinçage dans la piscine avant rejet ou élimination.
Éliminer conformément aux législations en vigueur.

La neutralisation du produit se fait par oxydation, grâce à des oxydants puissants tels que dérivé chlorés ou bromés, ozone,...

Attention : ne pas essayer de détruire le produit par des méthodes bactériologiques car c'est un désinfectant puissant.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

ADR : Non classé
N°ONU : Non classé

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"contient du Poly Hexa Méthylène Biguanide"

Symbole de dangers **Xi** - Irritant



Xi - Irritant

Phrases R

- 41 - Risque de lésions oculaires graves
- 36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Phrases S

- 2 - Placer hors de la portée des enfants.
- 24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 39 - Porter un appareil de protection des yeux/du visage
- 46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SUISSE : N° CHZN1201
ALLEMAGNE : Registriernummer = N-32228

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Classement ICPE du produit : Non classé

Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document. Cette fiche de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement sur ce produit.

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **3808.94.100**